



DEMANDE DE CARTE CANIPASS (CARTE D'ENTRAINEMENT pour les non membres)

Je soussigné(e) : _____

Adresse complète : _____

Date de naissance: _____

Tél : _____

Adresse E-Mail : _____

Nom de mon chien : _____

Demande au Club AMI DU CHIEN St-Légier, aux conditions suivantes :

Cocher et noter ce qui convient : **Agility**

Obéissance

(Mobility, Obérythmée débutant, Obéissance, Obéissance, Nosework)

Merci de souligner la discipline choisie

1^{er} CANIPASS CHF 300.-- _____ CHF 150.- dès 1^{er} juillet

2^{ème} CANIPASS CHF 300.-- _____ CHF 150.- dès 1^{er} juillet

Conditions d'admission :

- Les moniteurs se réservent le droit de demander au propriétaire du chien n'ayant pas le niveau requis, un complément d'éducation.
- Posséder une assurance responsabilité civile couvrant les éventuels dommages causés par son chien

Il est important de rappeler que chacun est responsable de son chien sur le terrain. Le club décline toute responsabilité en cas d'accidents entre chiens ou lorsque votre chien utilise les obstacles d'agility.

Seules les personnes initiées à l'agility sont autorisées à utiliser les obstacles.

De mon côté, je m'engage à m'investir lors de diverses manifestations telles que journées familiales, concours internes et concours officiels d'agility et, épisodiquement, à des travaux de maintenance et d'entretien.

Courant décembre, (fin de la carte Canipass), une demande d'adhésion à l'Ami du Chien pourra être faite auprès du Comité. La secrétaire vous fera parvenir les documents requis.

Lieu et date :Signature.....

A retourner dans un délai de 30 jours à :

Mme Melissa Corbaz, Ch. de Grandchamp 8 – 1806 St-Légier ou par mail : secretaire@amiduchien.ch